



Accident seule en état d'ivresse

Par **buddyguy**, le 25/05/2009 à 12:24

Bonjour, rnrvendredi soir j'ai perdu le contrôle de ma voiture (il n'y a aucun dommages de la voie publique ni privé, aucun blessé) et après mesure (2ème) de l'alcoolémie à l'ethylo test: 1.07rnJe passe volontairement les étapes administratives classiques. J'attends la décision du préfet quant à la durée de suspension (probablement 6 mois et je le mérite bien)rnAprès une nuit en cellule, j'ai approuvé mes torts et je suis convoqué au CRPC le 18 septembre.rnJe connais les risques que j'encoure, et malgré que ce soit la première fois, que je n'ai pas de casier, que j'avais encore tous mes points...je crains le pire C'est la plus grave erreur que j'ai faite de toute ma vie (j'ai 47 ans), elle est impardonnable, et croyez moi ou non, je vais avoir beaucoup de mal à m'en remettre moralement.rnJ'ai eu le bonheur de retrouver un travail l'année dernière en CDI (après plusieurs années de chômage, RMI et j'en passe). Aujourd'hui, mes patrons, me proposent de venir me chercher chaque matin (10kms) et me ramener le soir; rn rnPensez vous que dans mon cas je dois prendre un avocat plutôt que celui commis d'office que j'ai validé sur le procès verbal ? rnSi je reste sur celui commis d'office (pour une question financière), quels éléments (documents, lettres..etc) dois je préparer pour les lui remettre afin de me défendre au mieux ? rnet quels autres frais cette affaire va me coûter (je gagne 1000€ net par mois)?rnVous pouvez bien sûr faire tous les commentaires que vous jugerez nécessaire pour m'aider.rnUn grand merci d'avance

Par **jeetendra**, le 25/05/2009 à 12:52

bonjour, lisez les post-it de mon confrère TISUISSE sur ce site, à quoi pourrait vous servir un avocat, le permis blanc pour l'infraction commise n'y pensez même pas, tout dépendra de la décision du juge, de la durée de la suspension il y a deux aspects (sanction administrative, complétée par la sanction judiciaire qui prime), c'est mon avis, courage à vous, cordialement

Par **buddyguy**, le **25/05/2009** à **13:34**

bonjour jeetendra et merci pour votre réponse rapide, mais bien sûr que je ne pense pas du tout à un permis blanc; je sais que je vais avoir une suspension très longue (en tout cas je m'y attends et j'assume) mais plutôt à l'amende, la prison, l'annulation du permis et à mes 2 autres questions : quels éléments (documents, lettres..etc) dois je préparer pour remettre à l'avocat commis d'office) afin de me défendre au mieux ? et quels autres frais cette affaire va me coûter (je gagne 1000€ net par mois)?

Par **aurelien14**, le **04/11/2012** à **18:09**

bonjour buddyguy. par rapport à cette histoire, quel en ont été les conséquences juridiques, financières et pénales? merci.